

INTERVENTION PLANIFIEE 480
N/REF : 1/12/2021 51H57 C:000653 I:00350

SDC 1a7 de la Croix des Marais
C/O HF GESTION
26, AVENUE JEAN JAURES
35400 ST MALO

IMMEUBLE : RES. AR STEREDEN
1-7, RUE LA CROIX DES MARAIS
.
35400 ST MALO

Rennes, le

23 Décembre 2021

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 1 A 7 - SYNDIC 02 99561035
(4 AVIS - AVISER SYNDIC PAR MAIL ET ENVOYER AVIS)
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : Mme DANIELOU

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménageres, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

----- INTERVENTION A REALISER EN JUIN ET DECEMBRE -----
INTERVENTION DU 14/12
ENTRETIEN DE :
- 4 GAINES DE VIDE-ORDURES DE 4 NIVEAUX/5 NIVEAUX/7 NIVEAUX

2 FOIS/AN

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 15/12/21 a 07H59 Mme DANIELOU

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
4,00	Entretien Gaine V.O	1	105,57	422,28

TOTAL H.T.	422,28
T.V.A. a 10,00%	42,22
TOTAL T.T.C.En EURO	464,50

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.